

population était desservie. Au début des années 60, le service de radiodiffusion sur bande MF de Radio-Canada était créé.

La télévision canadienne fit ses débuts en 1952. C'est à ce moment que la Société Radio-Canada commença à constituer son réseau national de télévision et que des stations privées firent leur apparition un peu partout au pays. En 1958, une émission de télévision était diffusée pour la première fois en direct d'un océan à l'autre sur le nouveau réseau de micro-ondes de Radio-Canada, qui s'étendait de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique. Le premier réseau de télévision privé au Canada, CTV, voyait le jour en 1961.

Télédistribution. Au tout début des années 50, les signaux de radio et de télévision que les radiodiffuseurs produisaient étaient acheminés jusqu'à l'antenne de l'auditeur ou du téléspectateur au moyen des ondes hertziennes. La technologie de la télédistribution fut rapidement mis au point, et elle permit aux exploitants d'améliorer le service en redistribuant des signaux de haute qualité à l'aide de câbles en cuivre. En 1954, deux ans après les débuts de la télévision au Canada, les exploitants avaient mis sur pied des services de télédistribution à London, Guelph et Kirkland Lake en Ontario; à Grand-Mère, Asbestos, Amos et Magog au Québec; et à Vancouver en Colombie-Britannique.

L'expansion de la télédistribution au pays et au-delà des frontières n'a pas cessé depuis. En 1986, quatre foyers canadiens sur cinq pouvaient accéder à la télédistribution et trois foyers sur cinq y étaient abonnés. Il existait au Canada près de 1,000 câblodistributeurs autorisés et la pénétration du câble dans certaines villes canadiennes atteignait 89 %.

Un système de télédistribution se compose d'une tête de ligne (liaisons satellite-Terre, antennes pour garantir la réception des signaux de télévision et de studios) et d'un câble desservant un quartier donné. Le branchement du téléviseur au câble venant de l'extérieur se fait au moyen de fils.

La popularité de la télédistribution tient surtout à la qualité de réception qu'elle permet et à la diversité de la programmation (service de base et service spécialisé). Par exemple, certains câblodistributeurs qui offraient déjà 35 canaux en 1986 s'approprièrent à en offrir jusqu'à 54.

Les abonnés du câble ont accès non seulement aux réseaux publics et privés du Canada et des États-Unis, mais également à des canaux spécialisés diffusant des bulletins de nouvelles et de météo, des cours universitaires à unités, des

débats parlementaires, des émissions multiculturelles, des émissions sous-titrées ou avec interprétation gestuelle pour les malentendants, et des services de télé-achat.

Au milieu des années 1980, plus de 270 studios de télévision communautaire produisaient chacun en moyenne cinq heures de programmation originale par jour soit, à l'échelle nationale, environ 1,300 heures. La prolifération des canaux communautaires est le résultat de la réglementation du CRTC, qui est un organisme fédéral. En 1968, la responsabilité de réglementer la télédistribution passait du ministère des Transports au Conseil de la radio-télévision canadienne. Celui-ci est devenu en 1976 le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), lorsqu'il s'est vu confier la responsabilité additionnelle de réglementer les télécommunications.

Les premières licences pour des services discrétionnaires ont été accordées par le CRTC en 1982. En 1986, plus de 90 % des abonnés du câble avaient accès, moyennant des frais mensuels additionnels, à des canaux diffusant des films, des vidéo-clips (MuchMusic) et des spectacles sportifs [The Sport Network (TSN)]. Environ un ménage desservi sur cinq était abonné à l'un ou l'autre des services discrétionnaires.

Transmission par satellite. Le Canada a également été à l'avant-garde de la distribution par satellite des signaux de télévision. Hermès, satellite de communication lancé en 1976, a marqué une étape importante de l'histoire spatiale canadienne. Les innovations qu'il apportait, notamment la télé-médecine, le télé-enseignement et la télévision directe par satellite (TDS), ont eu une portée mondiale. Utilisant de plus hautes fréquences et de plus petites antennes paraboliques (stations terriennes) que ses prédécesseurs, Hermès a permis d'acheminer les signaux de télévision jusque dans les foyers, en particulier ceux des collectivités rurales et éloignées qui jusqu'ici n'étaient à peu près pas desservies.

Radio-Canada utilise régulièrement les satellites Anik de Télésat Canada pour transmettre des signaux de télévision et de radio dans tout le Canada. La retransmission en direct d'événements spéciaux s'effectue simultanément par des stations situées dans les six fuseaux horaires du pays; certains bulletins de nouvelles nationales sont produits de façon centralisée puis retransmis à toutes les heures aux villes du pays; des émissions et des reportages sont réalisés dans différentes villes et rediffusés par des réseaux locaux. La couverture, par satellite, de reportages